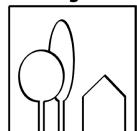
		, [

# **BESNIER** aménagement



S.N.C. des Vannes et de la Garnière

255, rue de la Renaudière 44300 NANTES

TEL: 02 40 49 21 22 FAX: 02 40 49 01 21 email: info@besnier-amenagement.fr

### DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE Commune de SAINT PERE EN RETZ

ZAC Multisites - Site de "La Garnière" Tranche 9

PLAN DE VENTE DRESSE PAR :

CDC CONSEILS - S.A.S. de Géomètres-Experts Fonciers

Rue Clément Ader - Zl La Seiglerie II - 44270 MACHECOUL

Tél : 02 40 78 60 20 - Fax : 02 40 78 60 29

## Plan de Vente Provisoire

LOT 950

Adresse:					Dossier 28115
Su	perficie	: 226 m² Surface Plancher :			
Са	dastre :				
	Date	Nature de la modification	Etabli par	Ctrl par	
1	30/10/24	Plans de vente provisoires	H.M.	J-D.R.	
2	07/04/25	Modification de la légende	H.M.		

# PLAN PARCELLAIRE | Plan | Parcella | Parcel

### **LEGENDE** Parking non clos dit "du midi" Candélabre (position indicative) pour le stationnement de 2 véhicules (6x5m) Zone Non Aedificandi (interdite à toute construction) Arbre existant à conserver (hors zone constructible) Branchements : - Electrique Haie existante à conserver • 🛈 • • (hors zone constructible) - Téléphone - Eau potable Arbre existant à supprimer - Gaz Emprise d'implantation principale de la construction Haie existante à supprimer • 🕥 • • Clôture h= 1m50 maximum Chaussée au frais de l'aménageur **Parkings** Haie plantée par l'aménageur en domaine privatif Accès (largeur minimum 1,50m) Zone à ne pas remblayer, déblayer et/ou modifier Emplacement des Ordures Ménagères pour les lots 934 et 935 Noue sur domaine public Trottoir ou fossé existant à conserver et entretenir par la Commune Espaces verts Bassin de rétention à créer Altitude projet voirie Arbres à planter (position indicative) 0.00 Altitude du terrain naturel 35.00~ Courbe de niveau **\_\_\_\_** Grille EP Annexe Regard et Tabouret EU Cote fil d'eau minimum -Fe: 0.00 Regard et Tabouret EP Cote fil d'eau minimum -Fe: 0.00 branchement EU Poteau d'incendie (position indicative) Fouilles Archéologiques Poste transformateur (position indicative)

Nota Bene : Les cotes des branchements EU / EP et de la voirie seront déterminées sur les plans de vente définitifs.

Mention arbres : L'ensemble des arbres présents sur la parcelle en dehors de la zone constructible, mentionnés ou non sur le plan, sont à conserver.

